

Paysage

2.0 crédits	30.0 h	2q

Enseignants:	De Visscher Jean-Philippe (supplée Ananian Priscilla) ; Ananian Priscilla ;	
Langue d'enseignement:	Français	
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles	
Acquis d'apprentissage	L'objectif principal du cours est de comprendre d'une part les rapports entre l'Architecture et le paysage. Ces rapports peuvent être explicités par l'impact du projet d'architecture sur le paysage, au même temps que le paysage, tel quel, influence la propre conception du projet. D'autre part, l'objectif est de comprendre les rapports entre l'architecte et son milieu. L'acte architectural ne peut être considéré comme un acte isolé, délimité par le périmètre morphologique de l'intervention du projet. Au contraire, l'architecte doit se demander comment le projet qu'il crée s'insère dans le milieu, mais surtout comment cet objet contribue à la construction du paysage.  Dans ce contexte, l'architecte doit être formé aux questions du paysage au niveau des échelles, des formes, des aspects environnementaux et de la programmation urbaine. Le paysage compris comme étant l'élément de construction de l'identité et de la composition des villes, le cours abordera premièrement un volet théorique représenté par les questions liées à la nature et la ville. Ensuite, le cours abordera un volet plus pratique représenté par les questions liées au projet de paysage.  La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Travail écrit et présentation orale.	
Méthodes d'enseignement :	Exposés oraux, travail d'analyse par le dessin.	
Contenu:	Ce cours a pour objectif d'explorer les potentiels de l'hypothèse « suburbaniste », à savoir : donner corps à la métropole contemporaine par la mise en valeur de son substrat géographique. Pour y parvenir, le cours se divise en trois parties :  Retour sur l'histoire des pratiques paysagères : jardins italiens (XV-XVIe), parcs français (XVI-XVIIe), parcs anglais (XVIIIe), park systems américains (XIXe), espaces verts modernistes (XXe 1/2), paysages urbains post-modernistes (XXe 2/2);  Actualité : lectures de projets récents où ces pratiques sont réactivées dans le contexte métropolitain;  Prospective : exercices d'analyse des rapports entre topographie et morphologie de fragments de territoires.	
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] en architecture/BXL	
Faculté ou entité en charge:	LOCI	